

Conseil municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mil vingt et le dix juillet à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BARRAL, Maire.

Etaient présents : Philippe BARRAL, Ariane ALBARIC, DE SCHRYVER Nicolas, Nathalie DECLERCK, Sylvain DENIS, Liliane TAROU, Gérard VOLOT

Etaient absentes excusées : Bernard ANDRE (pouvoir à Sylvain DENIS), Dorine PARISI (pouvoir à Philippe BARRAL), Corinne VIEILLEDEN (pouvoir à Ariane ALBARIC)

Secrétaire de séance : Ariane ALBARIC

Ordre du jour

1) Nomination d'un délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales en date du 27 septembre 2020.

Est élu délégué titulaire : Mr DE SCHRYVER Nicolas .

Sont élus délégués suppléants : VIEILLEDEN Corinne, VOLOT Gérard, TARROU liliane.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 30 .

A Aumessas, le 13 juillet 2020
Le Maire, Philippe BARRAL